

• **BETTERAVES SUCRIÈRES :**

Faible activité des pégomyies et des noctuelles défoliatrices.
Début de la surveillance des maladies foliaires le 6 juillet.

• **POIS PROTEAGINEUX :** très faible vol des tordeuses cette semaine compte tenu des conditions climatiques.

• **MAIS :** vol de pyrale en cours.

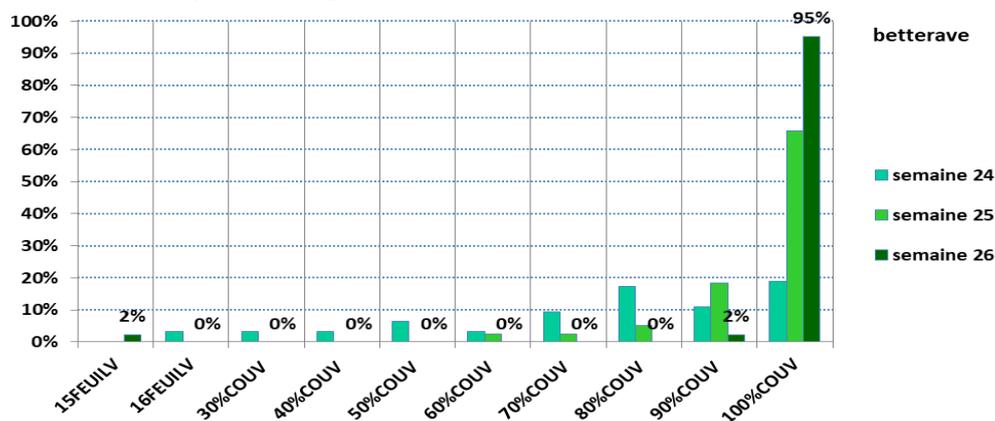
BETTERAVES SUCRIÈRES

43 parcelles sont observées cette semaine.

95% des parcelles du réseau sont à la couverture du sol.

Les parcelles en cranette et les re-semis (essentiellement au Sud-Est de la région) sont moins avancées. La surveillance des pucerons verts se poursuit jusqu'à la couverture du sol.

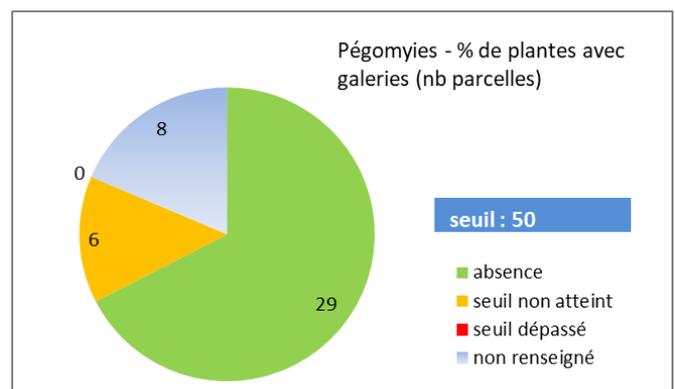
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Pégomyies :

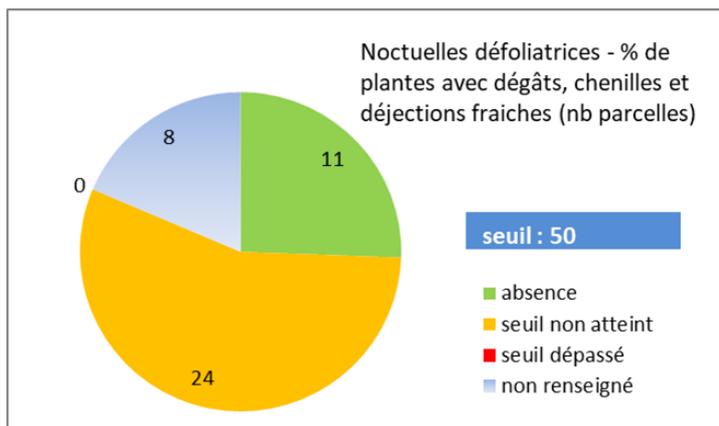
L'activité des larves de pégomyies (asticots) est en diminution par rapport à la semaine précédente. Elles sont observées dans 6 parcelles (8 la semaine dernière) de la région, mais toujours en dessous du seuil indicatif de risque de **10 % de betteraves avec galeries et asticot vivant et de 50 % à partir de la couverture du sol.**

Nous observons des pontes de pégomyies sur 31% des parcelles.



Noctuelles défoliatrices

La présence de noctuelles défoliatrices est signalée sur 31% des parcelles, aucune d'elles n'atteint le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.



Chenille de noctuelle (photo ITB)



Dégâts et déjection de noctuelles (C.GAZET 59/62)

Betteraves montées :

Les premières betteraves montées sont observées. Elles sont majoritairement issues de pollution. La bordure littorale est la zone la plus à risque (conditions moins favorables à la dévernalisiation). Une fois les graines formées, il est indispensable de les sortir du champ, pour lutter durablement contre leur présence.

Jaunisse :

Le réseau ne signale pas de présence de jaunisse pour le moment.



Betterave montée (C.GAZET 59/62)



Symptôme de jaunisse (Photo ITB)

Maladies foliaires :

Les premières observations des maladies foliaires seront présentes pour le BSV du 6 juillet. Quelques observations sont faites cette semaine, aucune maladie n'est présente.

Attention ne pas confondre la cercosporiose et la pseudomonas bactérie qui s'installe suite aux blessures (orages, binage tardif), la maladie disparaît naturellement sans préjudice pour la culture. Des pycnides noires sont présentes au centre des tâches de cercosporiose.



Tâches de cercosporiose (Photo ITB)



Bactériose pseudomonas (photo ITB)

Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.

Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

PROTÉAGINEUX

Bon nombre de parcelles est au stade fin floraison.

En moyenne, 25 captures/ piège cette semaine avec un maximum de 55 sur le site de JUSSY dans l' AISNE et COTTENCHY dans la SOMME. L'activité est bien plus faible que ces 2 dernières semaines (105 captures en moyenne) ; les autres sites (5) sont à moins de 22 captures cette semaine.

Les conditions annoncées pour cette semaine devraient continuer à être défavorables aux vols.

MAIS

14 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 6 à 13 feuilles.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

Des papillons sont présents dans les cages d'élevage d'Amblainville et de Fontenay-Torcy (dans l'Oise).

En fonction des conditions climatiques, on peut supposer que la majorité des papillons sortira dans le courant de la semaine 27 (soit à partir du 05 juillet).

Lieu	Taux de chrysalidation
Amiens (80)	56%
Halloy-les-Pernois* (80)	15%
St Valery / Somme* (80)	5%
Molliens-Dreuil* (80)	17%
Vic-sur-Aisne* (02)	10%
Fontenay-Torcy* (60)	21%
Amblainville* (60)	8%
Sacy-le-petit* (60)	5%
Verchin* (59)	0%
Willeman* (62)	7%

(* : Participation de la société FMC)

Suivi du vol de la pyrale :

Le vol de pyrale est en cours dans les départements de l'Oise et de l'Aisne. Dans le réseau, 16 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- 11 pièges sont indemnes de captures.
- **5 pièges ont capturé entre 1 et 2 papillons.**

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

Suivi des pontes :

Lorsque les premières captures de pyrale sont enregistrées, il faut suivre l'évolution des pontes en observant la face inférieure des feuilles près de la nervure principale où les papillons déposent généralement leurs œufs. Chaque ponte regroupe une vingtaine d'œufs, constituant une ooplaque de 5 à 10 mm. L'observation des pontes permet de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse".

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Cette semaine, aucune ponte n'est encore observée.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé
		Semaine 26
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0
CHARTEVES	02400	1
AUBENTON	02500	2
BLERANCOURT	02300	1
CATHEUX	60360	0
FRESNOY-LE-LUAT	60800	1
BEAUVAIS	60000	1
SAINT-LEGER-EN-BRAY	60155	0
WARGNIES-LE-GRAND	59144	0
FLORINGHEM	62550	0
CAULIERES	80290	0
COTTENCHY**	80440	0
ONEUX	80135	0
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	80500	0
RUE*	80120	0
AUBVILLERS*	80110	0
MONTDIDIER*	80500	0

(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ;
** piège lumineux.)

Analyse de risque :

Les relevés de piège nous indiquent que le vol de la pyrale est en cours. Nous pouvons nous attendre à une sortie de la majorité des papillons entre le 05 et le 12 juillet 2021.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte avec trichogramme ;
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

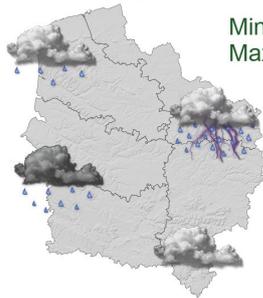


Dans les secteurs où les premières captures de pyrale sont constatées, l'utilisation des **trichogrammes** peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs. Le sachet doit être positionné dans la culture, dès qu'un début de vol est constaté, afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2021**, dans les BSV Grandes Cultures n°16 du 1^{er} juin 2021.

METEOROLOGIE

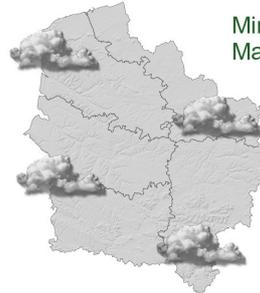
Mercredi 30 Juin



Min : 14
Max : 16

20

Jeudi 1 Juillet



Min : 13
Max : 18

10

Vendredi 2 Juillet



Min : 14
Max : 21

10

Samedi 3 Juillet



Min : 15
Max : 22

10

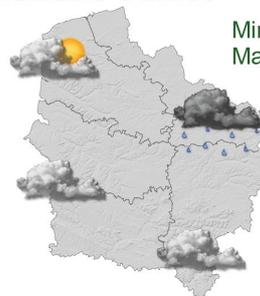
Dimanche 4 Juillet



Min : 16
Max : 24

10

Lundi 5 Juillet



Min : 16
Max : 24

10

Mardi 6 Juillet



Min : 17
Max : 25

10

Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alena, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L.Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Fôise, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemeh, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourda, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôise, Lyde Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovco, Teroco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

